



Problème de reconnaissance identitaire

Par **BELCOUR**, le **20/02/2011** à **13:52**

Bonjour,rnrnMes parents "adoptifs" ont usé d'un faux livret fait à l'étranger où je suis inscrite alors qu'ils se sont mariés en France (vrai livret de famille où je n'apparais pas) ; je viens de le découvrir et j'ai plus de 40 ans ! Que puis-je faire juridiquement pour remettre la situation en ordre, situation dont je suis la victime ?

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **15:30**

Vous ne donnez pas assez de renseignements.rnLe fait que vous n'apparissiez pas sur le livret de famille de vos parents, peut simplement vouloir dire qu'ils ne l'ont jamais fait mettre à jour en y faisant transcrire votre acte de naissance.rnCommencez par demander votre acte de naissance (copie intégrale)

Par **BELCOUR**, le **21/02/2011** à **11:31**

Tout d'abord, merci mimi493 pour votre réponse aussi rapide et désolé je n'ai pas été assez précise. En fait, le livret sur lequel je suis inscrite est un faux, il n'y a pas la même date de mariage et il a été fait à l'étranger ; je n'avais pas connaissance de celui qui a été fait en France et qui le vrai celui-là ; il y a très peu de temps que je suis au courant et pour moi, le seul qui existait était celui fait à l'étranger. Il n'y a jamais eu de procédure d'adoption. En faite, ma mère c'est ma tante. Je donne les informations en vrac et je m'en excuse mais je suis très émue et désespérée.